

CORONAVIRUS COVID-19

LE POINT SUR LA SITUATION

Organisation sanitaire du collège Jean PAPON rentrée novembre 2020

Le collège accueille tous les élèves sur l'ensemble du temps scolaire

Organisation de l'établissement

→ Les locaux sont réorganisés pour maintenir la plus grande distance possible entre les élèves.

Voir plan sanitaire de la rentrée novembre 2020 point 5

→ Le nettoyage selon les procédures prévues par le protocole sanitaire est réalisé chaque jour et les salles de classes sont ventilées fréquemment (au moins 15 minutes toutes les 2 heures).

Voir plan sanitaire de la rentrée novembre 2020 point 6

→ Il sera demandé aux élèves de se laver les mains le plus souvent possible (ou à défaut d'utiliser du gel hydro alcoolique) et de respecter les gestes barrières.

→ L'accès aux locaux à toute personne externe au collège n'est pas interdit. Il doit néanmoins se limiter au strict nécessaire et se faire après un nettoyage et désinfection des mains. Elles doivent porter un masque de protection et respecter la distanciation physique.

→ Les arrivées / les récréations.

Voir plan sanitaire de la rentrée novembre 2020 points 3, 4, 7 et 8

La distanciation physique

→ La distanciation physique d'au moins 1 m s'applique dans les espaces clos (dont les salles de classe et dans le restaurant scolaire) entre les enseignants et les élèves ainsi qu'entre les élèves quand ils sont côte à côte ou face à face. Elle n'est pas obligatoire lorsqu'elle n'est pas matériellement possible. Elle ne s'applique pas dans les espaces extérieurs entre élèves d'une même classe ou d'un même groupe, y compris pour les activités sportives.

Le port du masque

Le port du masque « grand public » est **obligatoire** pour tous les élèves et les personnels dans les espaces clos **ainsi** que dans les espaces extérieurs. Ce port du masque est obligatoire pour toute personne se trouvant dans un périmètre de 50m aux abords du collège (arrêté préfectoral 323-2020).

Bien entendu, le port du masque n'est pas obligatoire lorsqu'il est incompatible avec l'activité (prise de repas, pratiques sportives, etc.) Dans ces situations, une attention particulière est apportée à la limitation du brassage et/ou au respect de la distanciation.

Les élèves, en plus de leur sac de cours devront avoir un sac hermétiquement fermé avec un masque à porter après le déjeuner. Les élèves peuvent amener éventuellement une gourde et un gel hydro alcoolique.

Voir plan sanitaire de la rentrée novembre 2020 points 1 et 10

Concours des parents d'élèves

- Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel :
- Prendre la température de leur enfant avant le départ à l'école ;
 - Ne pas mettre leur enfant au collège en cas de fièvre (38°C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid-19 **chez l'élève ou dans sa famille** ;
 - Un élève ayant été testé positivement, ou dont un membre du foyer à été testé positivement, ou encore identifié comme contact à risque ne doit pas se rendre au collège.
Le principal doit être informé dans les plus brefs délais.

Voir plan sanitaire de la rentrée novembre 2020 point 1

Restauration scolaire

- La restauration scolaire est ouverte. Afin de pouvoir respecter les règles sanitaires les élèves mangeront par groupe classe.

Voir plan sanitaire de la rentrée novembre 2020 point 10

Transport scolaire

- La reprise des transports scolaires se fera le 2 novembre aux horaires habituels.

Contact : 04 77 64 32 95

Mèl : ce.0421456@ac-lyon.fr

Le Principal

Cédric Roux